

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

Lettre de la présidente numéro 2

Chers collègues,

Je souhaite vous informer d'un certain nombre d'éléments qui ont émaillé cette rentrée, et qui touchent tous à nos rapports avec le socius, le monde politique et l'image de la psychanalyse.

- Tout d'abord, la SPP a reçu une lettre de trois organisations palestiniennes, basées en Palestine, aux USA et en Grande-Bretagne, nous demandant de « reconsidérer (n)otre projet de (n)ous rendre en Israël en mai 2020 pour le 80ème Congrès des Psychanalystes de Langue Française ».

Le Bureau de la SPP, après échange avec tous les membres du CA, leur a envoyé la réponse figurant dans le fichier joint « réponse aux associations ».

- Il y eut ensuite, suite à la diffusion dans les salles du deuxième film de Sophie Robert « le phallus et le néant », une tribune publiée sur le site web du Nouvel Observateur, reprise ensuite en partie par le Parisien et le Figaro. Cette tribune est une attaque d'une extrême violence contre la psychanalyse, et contre la présence d'experts « psychanalystes » (ce qui n'existe pas), dans les tribunaux, tout en reprenant la demande d'exclusion de la psychanalyse des universités. Vous la trouverez en cliquant sur ce lien :

<https://www.nouvelobs.com/justice/20191022.OBS20163/tribune-pourquoi-les-psychanalystes-doivent-etre-exclus-des-tribunaux.html>

De très nombreux échanges de mails ont suivi la publication de cette tribune, avec des avis très partagés sur la réponse que la SPP, en tant que telle, avait à y apporter. Les mêmes divergences se retrouvaient dans les échanges de mails au sein du Groupe de Contact. Très vite, trois réponses ont été publiées dans les médias, voici les liens des deux premiers :

<https://www.nouvelobs.com/justice/20191028.OBS20385/tribune-la-psychanalyse-est-une-science-a-part-entiere.html>

<https://blogs.mediapart.fr/edition/contes-de-la-folie-ordinaire/article/311019/si-par-hasard-tu-croises-la-psychanalyse-fripon-fais-gaffe>

La troisième est en pièce jointe, sous le nom de « contre tribune ».

Le Conseil d'Administration se réunissant dès le 5 Novembre, j'ai décidé d'attendre sa tenue pour définir la stratégie à adopter. Lors de ses débats, il est apparu qu'une réponse directe

en tant que SPP à cette tribune n'était pas productive, puisque d'une part d'autres réponses très adéquates étaient déjà parues (celle du SIUEERPP, en particulier), que d'autre part, la SPP n'était pas nommément visée, et qu'enfin, une réponse directe ne ferait qu'alimenter stérilement la polémique en nous mettant sur la défensive. Cela correspondait par ailleurs à l'état de mes réflexions, et également à celles des présidents des sociétés françaises de l'IPA, l'APF et la SPRF, avec lesquelles j'étais en contact.

- Ensuite, le SIUEERPP a décidé de mettre sa contre tribune sous forme de pétition, sur le site change.org. Le CA a pensé que nous pourrions vous proposer de la signer, si le texte vous convient. Il nous a semblé important qu'un mouvement collectif d'ampleur puisse répondre à l'attaque.

Vous trouverez la pétition en cliquant sur le lien suivant :

<http://chng.it/TgvnNckc5c>

- Une autre pétition est aussi en ligne sur le site change.org pour défendre la psychanalyse. Elle est signée notamment des associations suivantes par STOP DSM, le Collectif des 39 et le SIUEERPP, et me semble également pouvoir être signée. Vous la trouverez sur le site suivant :

<http://chng.it/9dVncMvXMn>

Par ailleurs, d'autres signaux sont positifs, et il est important que nous soyons présents pour les soutenir, les diffuser et les partager :

- Il y aura le 22 Novembre prochain un Colloque à l'Assemblée Nationale autour du livre de P.H. Keller et P. Landman « Ce que la psychanalyse apporte à la société », paru chez Eres à la suite de leur rapport. Ce sera un moment important, en présence du député Hammouche, avec des tables rondes. Denys Ribas en modèrera une. Votre présence peut soutenir cette initiative. Vous trouverez toutes les informations dans le fichier joint « programme colloque 22 Novembre ».

Le colloque est gratuit, mais il faut s'y inscrire.

- La SPP a reçu Lundi dernier 4 Novembre un prix de l'Académie des Sciences morales et politiques, l'une des Académies de l'Académie Française, pour son travail de conservation et de restauration du fond Marie Bonaparte de la BSF. Nous étions, Chantal Lechartier, Cécile Marcoux et moi-même, à la cérémonie de remise de prix qui a eu lieu lors de la séance solennelle de rentrée de l'Académie. Cet évènement ne pouvait pas tomber mieux, comme signe de la reconnaissance d'une institution vénérable à notre appartenance aux Sciences, et qui plus est aux Sciences Morales ! Vous trouverez les photos qui ont immortalisé l'évènement sur le lien suivant :

<https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/2019/11/08/4-novembre-2019-la-seance-publique-de-lacademie/>

Comme vous le voyez, l'actualité a été chargée, en ce qui concerne les liens que nous entretenons avec le socius. Il est nécessaire de continuer de faire connaître notre façon de

travailler la psychanalyse, que ce soit dans notre clinique ou dans les approfondissements de nos modèles théoriques. Je compte sur vous pour participer à toutes les actions qui vont dans ce sens. En ce qui me concerne, je continue de m'y engager activement.

Très cordialement,

Clarisse Baruch
Présidente de la Société Psychanalytique de Paris

PJ :
Réponse aux associations,
Contre tribune,
Programme colloque 22 Novembre